

Leers infos

Le magazine de la Ville

Fév.
2019

55

Préservons notre cadre de vie



2 ■ Sommaire

4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6 ► VIE ÉCONOMIQUE

Les 20 ans de Caroline B
Bientôt une librairie à Leers ?

7 à 9 ► DOSSIER

Les vœux 2019

10-11 ► CADRE DE VIE

Opération *Nettoyons Leers*
Réunion publique *Familles Zéro déchet*
La déchetterie mobile
Projet *Les jeunes et la biodiversité*

12-13 ► VIE DES QUARTIERS

La fête des Voisins



L'occasion de mieux connaître ses voisins en toute convivialité.

14 ► ACTION SOCIALE

Les résultats du Téléthon 2018
Des repas mensuels à la résidence
autonomie *Les quatre vents*
Devenir aidant familial

15 ► JUMELAGE

Jean-Philippe Andriès à Jüchen
2 jeunes stagiaires allemands à Leers

16 ► VIE SCOLAIRE

Monsieur Gérard Duquesnoy
nous a quittés
Junicode et prévention

17 ► SPORT

Bou' d' Brousse au sommet
Séjour de voile pour les 11-17 ans
à Cassis

18-19 ► INFOS PRATIQUES

Ilévia, les nouveaux circuits des bus
Un nouveau Point-relais « Au Panier
Garni »
Stéphanie Cappelaere : ergothérapeute
Création du portail *Petite enfance*
Calendrier des inscriptions 2019
Élections européennes le 26 mai
Victimes leersaises militaires et civiles
de la première guerre mondiale

20-21 ► AGENDA

22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Février 2019
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et
de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h
Permanence du maire
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  Ville de Leers ■ www.passculture.net



Projet Cœur de Ville

Dans notre pays, la fin de l'année 2018 a été marquée par d'importantes manifestations des « gilets jaunes » sur l'ensemble du territoire. Je comprends évidemment la détresse de certaines personnes mais je condamne fermement les casseurs qui manifestent dans le but de détruire et qui ne cherchent qu'à déstabiliser nos institutions. Il est essentiel que notre pays retrouve un fonctionnement démocratique apaisé. Pour participer au grand débat national, je vous invite à vous rendre sur les sites : gouvernement.fr et granddebat.fr avant le 15 mars.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

À Leers, l'année 2018 aura été une année bien remplie, riche en réalisations et en événements. La cérémonie des vœux aux associations m'a permis de dresser un rapide bilan de nos actions que vous retrouverez en page 9 de ce Leers Infos.

Le logement y occupe une place importante avec le lancement du Clos des ateliers et de trois importants chantiers de rénovation menés par nos bailleurs sociaux. Des travaux qui vont permettre une amélioration du confort, de la sécurité et une réduction des charges pour les habitants des résidences *Le Repos*, *Les Rosiers* et du square Bauwens. Aux Rosiers, les travaux sont presque terminés; quant aux locataires de la résidence *Le Repos*, ils devront patienter encore quelques mois.

Le grand projet de l'année 2019 sera incontestablement celui du Cœur de Ville qui va démarrer au printemps et apporter un renouveau au centre-ville. L'opération réalisée par la MEL consiste à réaménager entièrement le parking du centre ainsi que l'espace vert appelé *La prairie* pour relier le tout à la rue des Patriotes. Pour en connaître les détails, je vous invite à assister à la réunion publique le 12 mars prochain à l'Hôtel de Ville.

Ce chantier va engendrer quelques nuisances, c'est inévitable, je demande à chacun d'être patient. L'objectif étant d'améliorer notre cadre de vie à tous.

Et cette amélioration - il n'est pas inutile de le rappeler - passe également par le civisme de chacun. Comme l'an dernier, la Ville s'est engagée dans l'opération *Hauts-de-France Propres*. En venant nettoyer la commune le samedi 23 mars, à nos côtés, vous contribuerez à faire de Leers une ville propre et agréable. Je compte sur vous!

4 Retour en images



▲ Banquet de Noël des aînés

Près de 200 convives ont choisi de partager ce bon moment avec les élus du Conseil municipal. Le banquet s'est poursuivi par un après-midi dansant animé par l'accordéon de Frédéric Danquoins.



Distribution des colis de Noël aux aînés ▶

Accueillis par les représentants de la commission *Festivités*, 770 aînés leersois sont venus en mairie retirer leur colis et une coquille de Noël. Un petit plus qui, en cette période de festivités, agrément le quotidien des seniors!



◀ Distribution des coquilles dans les écoles par le père Noël

Le père Noël accompagné de « lutins » du Conseil municipal sont venus distribuer les traditionnelles coquilles dans toutes les classes maternelles et élémentaires de la commune. Des étoiles plein les yeux, les plus jeunes ont chaleureusement accueilli le « viel homme en rouge » par des acclamations spontanées et des chants appris pour l'occasion.

Des marionnettes pour fêter Noël ▶

Le Relais d'assistantes maternelles a fêté Noël le jeudi 13 décembre. Le spectacle de marionnettes « *Un Noël de gourmandises* » a été proposé aux enfants et assistantes maternelles du RAM et de la crèche familiale. Ce temps fort a été suivi d'un goûter partagé.

Au Centre Petite Enfance, un autre spectacle de marionnettes préparé avec enthousiasme par des assistantes maternelles du RAM a été présenté aux enfants et aux parents lors d'une soirée festive.

Cette belle animation s'est clôturée par la venue du Père Noël qui est resté avec les enfants toute la soirée.

Les parents ont pu découvrir les activités du RAM à travers les photos et les travaux des enfants.



◀ Audition de Noël de l'École municipale de musique

L'audition de fin d'année s'est déroulée le 18 décembre dernier à l'église Saint-Vaast. Sous la direction de leurs professeurs et sur le thème musical « *Mozart raconte Noël* », les élèves ont interprété de courts morceaux valorisant leur travail mais aussi l'expression artistique de chacun.

Les auditions publiques se déroulent trois fois par an. N'hésitez pas à venir les encourager lors du prochain rendez-vous *Jazz Cabaret* du mercredi 27 mars.



▲ Leers Jazz Concert

Rendez-vous habituel de février, le concert de jazz est organisé par l'association leersoise *Jazz Live Club*. Toujours en deux parties (permettant ainsi de varier les solistes et les styles), cette année la représentation fut dédiée à l'accordéon de Carlo Merolle accompagné du Guy Desmet Trio pour un hommage à Richard Galliano. Pour suivre, l'Ère du Swing a été interprétée par le Hot Swing Ambassadors avec des démonstrations de danse par l'association *Happy Swing Feet*.

Pour ses 20 ans, l'Institut Caroline B s'est refait une beauté

Caroline Leroy-Brun s'est installée comme esthéticienne rue des Patriotes en 1998. Pour les 20 ans de son institut, c'est dans un espace totalement rénové qu'elle accueille ses clients.



Lucie, Caroline et Delphine, expertes beauté et bien-être!

L'espace de vente ainsi que les deux cabines et le solarium ont été entièrement refaits dans un style épuré et aux couleurs de la marque partenaire du salon : un vert tendre et apaisant.

« Avant j'étais dépositaire, maintenant le salon est affilié au réseau Mary Cohr, cela signifie que nous bénéficions d'avantages en termes de notoriété, publicité, marketing... » explique Caroline. Deux esthéticiennes diplômées, Delphine, sa sœur, et Lucie,

travaillent à ses côtés pour vous proposer une consultation personnalisée et des soins en accord avec vos attentes : soins du visage, soins du corps, massages relaxants, épilations, manucures, soins minceur... et depuis janvier, l'arrivée d'une nouvelle méthode révolutionnaire « double effet minceur » grâce au Technispa®, appareil de dermo lipo aspiration. Les séances découvertes sont à 20 € (au lieu de 60 €), sur rendez-vous.

En 20 ans, la clientèle s'est fidélisée « Maintenant ce sont les filles des clientes que nous recevons. Il y a une continuité » souligne Caroline qui ne manque pas de rappeler que les prestations ainsi qu'un vaste choix de produits pour le visage et pour le corps, s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Des cartes et coffrets cadeaux sont également disponibles.

Besoin d'une parenthèse bien-être ou d'un moment d'apaisement dans votre vie mouvementée, envie de faire plaisir... n'hésitez pas à contacter l'Institut Caroline B.

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur l'application *Mary Cohr* et par téléphone.

Promotions et nouveautés sur la page facebook de l'institut.

Institut Caroline B

Du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h (17h le samedi)
4, rue des Patriotes - 59115 LEERS
Tél. : 03 20 80 58 35

institutbeautecarolineb@gmail.com

[f institut Mary Cohr Caroline B Leers](#)

Bientôt une librairie à Leers ?



Le futur local est situé en centre-ville.

Retrouver une librairie dans notre commune était une demande des habitants depuis la fermeture de la Maison de la presse en 2010. C'était également une volonté de la municipalité qui, en vendant l'immeuble de l'ancienne halte-garderie, a trouvé une solution pour y recréer un commerce au rez-de-chaussée, et de préférence une librairie. Le nouveau propriétaire, entrepreneur en menuiserie, a respecté ses engagements et vient de terminer les travaux d'aménagement du local.

D'une superficie de 35 m², celui-ci offre une surface de vente de 24 m².

L'équipe municipale s'est donc lancée à la recherche de ce nouveau professionnel qui pourrait bientôt s'installer place Lucien Demonchaux. Et les démarches n'ont pas été vaines puisque de nombreux médias, même au niveau national, ont relayé l'information. La mairie a reçu une cinquantaine de propositions qui sont actuellement à l'étude.



Soirée d'échange et de convivialité, la traditionnelle cérémonie des vœux au monde associatif et économique s'est déroulée le 19 janvier dernier à la salle André Kerkhove. Près de 400 personnes y ont assisté.

Accueillis par Jean-Philippe Andriès, maire, et les élus municipaux, les invités ont assisté à la projection en trois temps du film rétrospectif 2018 et découvert les Leersois mis à l'honneur.

Catherine Kerlidou, adjointe au Commerce local, a présenté au public les nouveaux commerçants, artisans et entrepreneurs de l'année 2018

1 Antoine Dal, a rénové et agrandi sa boutique de fruits et légumes. En misant sur la diversité et le développement durable, il a repris le commerce que tenait sa grand-mère en 2014 et vient de doubler la surface de vente. Le magasin est situé 10 rue Louise de Bettignies. Tél. : 03 20 80 01 12.

2 Mathieu Dumont a créé sa société **Béaba** pour intégrer le bien-être au travail. Vous pouvez le contacter au 07 67 76 32 46.

3 François Herbez a installé sa société **Vert Mekanik** et propose son savoir-faire pour l'entretien et la réparation du matériel de jardinage et petit matériel de travaux publics.
1 rue Rembrandt
Tél. : 06 83 28 23 09.

4 Marina Warnke s'est installée comme relaxologue au cabinet paramédical 4 place Lucien Demonchaux.
Tél. : 07 70 32 01 79.

5 Élodie Sogor a créé son auto-entreprise **Hello P'tit Déj'**. Elle livre des petits déjeuners à domicile les week-ends et les jours fériés. Passez vos commandes sur : contact@helloptitdej.com

6 Laura et Steve Potteau ont ouvert l'auto-école **Mathis** à Leers - c'est la troisième dans la commune - au 59 rue Joseph Leroy - Tél. : 03 20 60 18 72 ou 06 73 32 03 77.

7 Didier Gabry a créé **Du Vert et de l'Air** et vous propose ses services pour l'entretien et l'aménagement paysager, le pavage, la création de terrasse, la pose de clôtures.
Tél. : 06 12 60 58 49.

Les nouveaux commerçants, artisans et prestataires de service accompagnés de l'adjointe au Commerce local et Développement économique.





En clôture de cérémonie, tous les Leersois mis à l'honneur sont montés sur scène pour recevoir les applaudissements mérités du public.

Ils étaient sur le devant de la scène...

L'Harmonie municipale qui accompagne chaque année la cérémonie des vœux et bien d'autres grands rendez-vous célébrera en 2019 ses 215 ans. C'est à **Daniel Berthe, adjoint à la Culture**, qu'est revenu le plaisir d'interviewer **Michel Bourgois** et **Bruno Duthoit**, respectivement président et directeur de la plus ancienne association de la commune.

Présenté par **Jacques Laumailé, adjoint au Développement durable**, **Bernard Vermeulen** s'est ensuite exprimé pour parler de son expérience en tant que participant au **Défi Familles à énergie positive**. Il était accompagné de la jeune **Léonie Garénaux** qui a réalisé l'affiche de l'équipe (2^e prix de la meilleure affiche).

Alain Guermonprez, adjoint au Sport a ensuite reçu **Mathieu Coulon** et **Carole Héras**, quatrièmes aux championnats du monde de kata au Mexique en 2018. Le kata est un procédé traditionnel de transmission des principes essentiels du judo. Il consiste à mémoriser un ensemble de techniques fixé historiquement et à exécuter cet ensemble de façon précise en harmonie avec le partenaire.

Puis **Jean-Philippe Andriès** a mis à l'honneur **Vital Debytere** qui a reçu en 2018, la médaille d'Or de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Encadrant Vital Debytere, Jean-Philippe Andriès, maire, et Dominique Coisne, président du Comité du Nord de Tennis de table lui remettent le diplôme et la médaille d'Or de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Une médaille d'or pour Vital Debytere

Son image est associée à celle du LOS Tennis de table qui célébrera ses 50 ans en 2020. Après des débuts au PPC Saint-Joseph de Wattrelos où il a été joueur puis dirigeant jusqu'en 1981, Vital Debytere a intégré le club Leersois il y a 38 ans. Entraîneur, directeur technique puis vice-président, il a été président du club jusqu'en 2012. Il a également exercé des responsabilités au niveau du district, du département et de la ligue. Il a su transmettre la passion du tennis de table à de nombreux Leersois, jeunes et moins jeunes, et faire évoluer le club vers le niveau national.

Vital Debytere est également connu pour avoir été instituteur à l'école Jean Macé à Wattrelos puis directeur de l'école Suzanne Lanoy-Blin de 1984 à 2001.

Pour son action, il a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports. Toutes nos félicitations!





Pour Jean-Philippe Andriès, maire, la cérémonie a été l'occasion de dresser un rapide bilan des réalisations et actions de l'année écoulée avant de présenter les projets pour l'année à venir.

Il est revenu sur le démantèlement de la friche Deprat et la réalisation du Clos des Ateliers dont les premiers logements devraient être livrés en fin d'année et qui va contribuer à redynamiser le centre-ville.

Il a également évoqué les deux gros chantiers des résidences pour personnes âgées *Le Repos* et *Les Rosiers*, soit 106 logements qui sont en cours de réhabilitation. Les travaux sont réalisés par les bailleurs sociaux *Vilogia* et *Partenord Habitat* qui rénove également les 31 maisons du square Bauwens.

Changements de toiture pour la salle Daudet et pour les courts de tennis couverts, remplacement de la main courante au stade, réalisations dans les écoles, modernisation de l'éclairage public, rénovation du parking de la Buissonnière, Jean-Philippe Andriès a évoqué l'essentiel des grands travaux de l'année avant de faire le point sur l'avancement de la fibre optique dont le déploiement sera terminé pour 2020 et la révision du PLU qui va engager la commune pour au moins dix ans.

Il a également rappelé sa satisfaction quant à l'action de la police intercommunale qui a permis une avancée importante en matière de réglementation et prévention.

Enfin, il a souhaité revenir sur trois grands événements qui ont marqué 2018 : Leers libérée, la célébration de la Victoire de l'équipe de France de football en coupe du monde et le forum des associations.

Concernant les projets, M. le Maire a d'abord évoqué le gros chantier 2019 : l'opération Cœur de ville qui prévoit l'aménagement du parking en schiste et ses environs. Les travaux vont commencer en avril.

Le projet s'articule autour d'un parking de proximité de 26 places situé dans la partie proche de la rue Joseph Leroy et de la rue des Patriotes et dans la continuité, d'un parking de 125 places (dont 4 pour personnes à mobilité réduite et 2 avec recharge pour véhicules électriques).

Un terminal de bus va être créé avec quatre quais aménagés pour les bus *Ilévia*.

Quant à la rue Roger Salengro, celle-ci sera réaxée pour aboutir face à la rue des Patriotes.

Enfin, à l'extrémité du grand parking, un square avec jeux pour enfants viendra agrémenter l'espace.

Cœur de ville

**Réunion publique d'informations
Sur le projet Cœur de Ville
Mardi 12 mars à 19h - Hôtel de Ville**

Côté logements, deux nouveaux programmes immobiliers portés par le promoteur *Bouygues Immobilier* vont être lancés. L'un situé rue Jean Deprat concerne un immeuble collectif de 25 logements en accession à la propriété et l'autre rue du Maréchal Leclerc prévoit 26 logements locatifs sociaux sur l'emplacement de l'ancienne ferme Trentesaux.

Avec l'opération Cœur de ville et le Clos des Ateliers, ces projets doivent contribuer à revitaliser le centre-ville et le commerce local

Jean-Philippe Andriès a également rappelé son intérêt pour la **réactivation de l'Union commerciale** qui a aussi son rôle à jouer dans l'attractivité de nos commerces.

Opération **Nettoyons Leers** Samedi 23 Mars

Comme l'an dernier, la Ville de Leers s'engage dans l'opération « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région », le samedi 23 mars prochain.



En 2018, près de 430 kg de débris ont été ramassés par des bénévoles durant la matinée. Quel sera le poids de la collecte cette année ?

En partenariat avec la région Hauts-de-France, la commune propose de se mobiliser fortement pour ramasser et trier un maximum de déchets et faire de cet événement un véritable moment citoyen.

Il ne s'agit pas de culpabiliser mais d'aider à éveiller les consciences, d'informer sur les bons gestes à adopter et sur une façon raisonnée de consommer.

Gants, chasubles et sacs poubelles, l'équipement nécessaire sera fourni pour passer Leers au peigne fin!

Particuliers, entreprises, associations, écoles, municipalité, adultes et enfants... chacun peut participer à ce grand nettoyage et œuvrer pour la protection de la biodiversité locale.

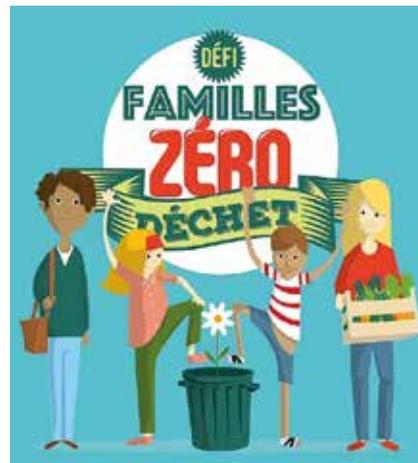
Ce rendez-vous sera également l'occasion de passer un moment convivial entre riverains d'un même quartier et d'échanger de façon enrichissante sur ses expériences.

Six points de rendez-vous ont été fixés ce samedi 23 mars à 9h (jusqu'à 12h), dans différents secteurs de la commune :

- Deux départs du parking du centre, rue Joseph Leroy (l'un des groupes se dirigera ensuite rue de Néchin et le second rue Roger Salengro) ;
- Parking de la Buissonnière, rue Pierre Catteau ;
- Parking du Clos Mirabeau, rue Jules Verne ;
- Parking du parc de la Butte, rue de Wattrelos ;
- Parking paysager, rue Victor Hugo (vers les rues Franklin et A. Guénard).

Une feuille de route sera remise à chaque participant et le Centre technique municipal vous assistera pour récupérer les déchets recueillis.

Aidez-nous à combattre les dépôts sauvages sur le territoire leersoïse, participez à l'opération « Hauts-de-France Propres » !



Une réunion publique est organisée le mercredi 27 février 2019 à 19h à l'Hôtel de Ville pour le lancement du défi *Familles Zéro déchet*.

Déchetterie mobile

La collecte reprend sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies chaque 3^e dimanche du mois de 9h 30 à 12h 30 :

- 17 mars
- 18 août
- 21 avril
- 15 septembre
- 19 mai
- 20 octobre
- 16 juin
- 17 novembre
- 21 juillet

Peuvent y être déposés les déchets verts, déchets volumineux ou issus du bricolage familial (portes, fenêtres, revêtement de sol...), déchets d'équipement électrique et électronique, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huiles, etc.), le textile et le mobilier. **C'est gratuit!** Il vous suffit de venir avec votre carte d'accès à la déchetterie.



SPÉCIAL 11-17 ANS



Les jeunes et la biodiversité

Protection de la nature, développement durable, écologie, produits biologiques... ces mots reviennent de plus en plus et seront une des principales préoccupations des générations futures s'ils veulent continuer à profiter de notre belle planète.

Afin de sensibiliser les jeunes, la Ville a décidé de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité : jardinage, inventaires ornithologiques au parc de la Butte, nettoyage de quartier... sont proposés aux 11-17 ans. Les inscriptions aux ateliers « Jardinage » sont d'ores et déjà ouvertes et se font auprès de Marine Haustrate (haustrate.marine@gmail.com) :

Mercredi 13 mars de 14 h 30 à 16 h
Visite des jardins familiaux et rencontre avec les bénévoles.

Mercredi 27 mars de 14 h 30 à 16 h
Envie de jardiner ? Nous préparons notre parcelle aux jardins familiaux. Venez essayer avec nous !

Mercredi 3 avril de 14 h 30 à 16 h
Les insectes, les fleurs sauvages... découverte de tout ce qui est naturellement utile en jardinage.

Samedi 6 avril de 14 h 30 à 16 h
Atelier reporter : création d'une page Facebook pour informer la ville.

Mercredi 10 avril de 14 h 30 à 16 h
Atelier jardinage / Atelier reporter : Que faisons-nous ? Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?



Une des parcelles pédagogiques

Les mercredis récréatifs seront également mis à contribution dans un second temps pour observer le cycle de l'eau et les fleurs sauvages le long du canal.

INSCRIPTIONS
Marine Haustrate
haustrate.marine@gmail.com

Retrouvez les jeunes du projet Biodiversité lors du salon Nature & Environnement les 6 et 7 avril prochains (cf. page 21).

Animez votre quartier avec

La fête des Voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance ou entretenir les bonnes relations avec ses voisins.

C'est une façon agréable et festive de se retrouver autour d'un pot, d'un buffet, d'un repas, entre riverains pour échanger et passer un moment ensemble.

Cette année, la date officielle est fixée au **vendredi 24 mai**, mais les fêtes de quartier peuvent avoir lieu n'importe quel autre jour, à la belle saison de préférence. À Leers, elles se déroulent généralement entre mai et septembre. En 2018, 17 rencontres ont été organisées sur la commune.

Si vous aussi avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble... Lancez-vous!

Vous ne savez pas comment faire?

Parlez-en autour de vous. Plus vous serez nombreux à préparer la fête, plus le bouche-à-oreille fonctionnera.

Si ce rassemblement populaire ne nécessite que très peu de matériel, **la Ville peut vous apporter un coup de pouce** pour le prêt de tables, bancs, chaises, tonnelles...

Les personnes intéressées peuvent également venir chercher des kits comportant affiches, tracts, gobelets, cartes d'invitation, ballons et nappes... dans la mesure des stocks disponibles, auprès du service Jeunesse et Sport. Ces kits sont fournis par l'association *Immeubles en fête*, dont la Ville est partenaire.

Par ailleurs, des éléments pratiques sont téléchargeables sur le site de la fête des voisins :

www.lafetedesvoisins.fr

À vous de jouer !



L Rue Rembrandt / Allée Picasso



Pour en savoir plus, participez à la réunion d'informations Mardi 26 mars à 19h à l'Hôtel de Ville



A Allée Stendhal

une fête des Voisins



E Allée Rubens



B Rue de Tournai



la fête des voisins à Leers



- A** Allée Stendhal
- B** Rue de Tournai
- C** Allée Villon
- D** Centre culturel
- E** Allée Rubens
- F** Rue Honoré de Balzac
- G** Quartier du Carihem
- H** Square Raoul Follereau
- I** Allée des Airelles
- J** Allée des Ormes
- K** Rue des Cyprès
- L** Rue Rembrandt / Allée Picasso
- M** Rue de la Marne
- N** Rue du Maréchal Leclerc
- O** Rue des Peupliers
- P** Résidence Flandre
- Q** Résidence Picardie
- R** Hameau du Gros Saule
- S** Rue Pasteur
- T** Rue d'Estaimpuis / Allée de Fraouton



M Rue de la Marne



De jeunes bénévoles compactent les canettes récoltées lors du Téléthon 2018.

11 600 €

récoltés à Leers lors du Téléthon 2018

C'est mieux qu'en 2016 - 9 460 €

En partenariat avec la Ville, près de 50 associations se sont mobilisées tout le week-end pour mettre en place de nombreuses actions destinées à réunir ces fonds. Bravo pour l'engagement de tous ces bénévoles.

environ 50 000 pièces, acier et alu confondus, qui ont été recyclées par la société *Récinov*. Devant le succès de l'opération, l'équipe envisage de reconduire cette collecte en 2019.

Une belle opération éco-citoyenne !

Pour cette édition, 70 box avaient été installées dans les salles de sports, les écoles, les salles municipales, la mairie, les résidences *Les quatre vents* et *Les Cygnes*, le cinéma, au centre social de Wattrelos, dans des commerces de la zone commerciale et des villes aux alentours, dans des entreprises de la zone industrielle... L'association a récupéré 720 kg de canettes vides, soit

Et aussi...

Le Comité d'Entraide remercie les Leersois pour leur générosité et l'ensemble des familles ayant participé à la collecte du 7 décembre dernier dans les écoles maternelles et élémentaires.

Les 142 kg de denrées non-périssables et les 134 jouets récoltés ont permis d'agrémenter le quotidien des familles défavorisées de la commune.

Des repas ouverts aux seniors à la résidence *Les quatre vents*

Chaque mois, la Résidence autonomie *Les quatre vents* organise un repas avec animation ouvert aux non-résidents, et offre aux seniors leersois la possibilité de partager ce moment de convivialité avec les personnes âgées de la résidence. Le prix du repas est de 14,63 € (Tarif 2019).

Notez dès à présent les rendez-vous 2019 :

- Vendredi 1^{er} mars,
- Vendredi 29 mars,
- Vendredi 26 avril,
- Vendredi 24 mai,
- Vendredi 6 septembre,
- Vendredi 4 octobre,
- Vendredi 8 novembre,
- Vendredi 29 novembre.



Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du C.C.A.S. Tél 03 20 200 605 ou à la résidence *Les quatre vents*. Tél. : 03 20 75 13 90.

Devenir accueillant familial

Le Département du Nord recherche des familles d'accueil pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ou en situation de handicap.

L'hébergement en accueil familial est une formule intéressante pour les personnes qui ne peuvent plus rester seules à leur domicile mais veulent éviter les contraintes de la vie en collectivité. Cette solution peut être temporaire (après hospitalisation, pendant les vacances...) ou permanente. L'accueillant familial doit obligatoirement bénéficier d'un agrément accordé par le président du Conseil départemental et doit garantir la continuité de l'accueil, la protection de la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral de la personne accueillie.

Pour obtenir des informations sur le métier, l'organisation, la formation, la demande d'agrément...

Contactez le Conseil Départemental :
Tél. : 03 59 73 59 59.
[https://: lenord.fr/accueil_familial](https://lenord.fr/accueil_familial)

La nouvelle « ville » de Jüchen

Une délégation leersoise composée du maire, Jean-Philippe Andriès et du président de l'association Jüchen en Leers, Jean-Marc Deval se sont rendus en Allemagne, le 17 janvier dernier, pour assister à un événement d'importance pour notre ville jumelle.

« Au cours de cette cérémonie » explique Jean-Philippe Andriès « Jüchen est passé du statut de commune à celui de ville. Cette évolution est exceptionnelle pour une commune de cette taille (près de 20 000 habitants). Cela lui confère de nouvelles compétences et une capacité à traiter certains sujets en autonomie, ce qui ne relevait pas de son domaine d'action précédemment ». Deux ministres allemands assistaient aux festivités, en particulier Ina Scharrenbach qui, en réaction au Brexit, a plaidé en faveur d'une Europe unie.

Les Français ont profité du déplacement pour évoquer, lors d'une réunion de travail avec le bourgmestre Harald Zillikens, le 40^e anniversaire du jumelage prévu en 2020. Le maire de Leers s'était déjà rendu à Jüchen le 16 août avec la Directrice générale des services, Carole Carrière, pour réaffirmer face à leurs homologues leur souhait de poursuivre le jumelage à l'occasion de ces quarante ans d'amitié. Une volonté qui a été spontanément partagée outre-Rhin.

Le 40^e anniversaire du jumelage est prévu en 2020

Dans cette perspective et dans l'objectif d'améliorer la compréhension entre les deux peuples, le comité de partenariat de Jüchen a d'ailleurs mis en place un cours de français qui rencontre beaucoup de succès. « Il y a même une liste d'attente » précise-t-on.

Côté français, les actions se poursuivent. L'été dernier, en juillet, un séjour franco-allemand a réuni une quarantaine



Jean-Marc Deval de l'association Jüchen en Leers, Jean-Philippe Andriès, maire, et Harald Zillikens, bourgmestre et leurs épouses.

d'adolescents de nos communes respectives à Norddeich, station balnéaire allemande de la mer du Nord.

En janvier, deux stagiaires allemands du Gymnasium de Jüchen ont passé 15 jours à Leers. Et en mars, le Conseil Municipal des Jeunes se rendra en Allemagne pour rencontrer des jeunes scouts. De chaque côté de la frontière, on espère que ces échanges pourront se pérenniser.

Deux stagiaires allemands à Leers

Anna et Benjamin ont 15 ans. Du 26 janvier au 8 février, ils ont séjourné à Leers. L'objectif pour ces jeunes est de faire un stage professionnel et découvrir la vie dans une famille française. Anna a travaillé au restaurant *La Guinguette* et Benjamin a été accueilli au service Communication de la Ville. C'est une belle expérience qu'ils ont vécue. Cet échange qui existe depuis 9 ans est organisé par le service Animation, Daniel Berthe, adjoint au Jumelage, et Albert Wirtz, professeur de français au lycée de Jüchen.



Anna et Benjamin (au centre), les 2 stagiaires allemands, entourés de leur famille d'accueil, de leur professeur de français, du maire et des représentants du jumelage.

Cette année, seuls ces deux lycéens allemands ont eu l'opportunité de venir en France - ils étaient 6 l'an dernier. Mais nous n'avons pas trouvé suffisamment de familles d'accueil! C'est pourtant une expérience enrichissante pour les deux parties... Avis aux amateurs pour 2020!

M. Gérard Duquesnoy nous a quittés

Il avait dirigé l'école Jeanne d'arc pendant 16 ans. C'est avec une profonde tristesse que l'équipe municipale a appris le décès de Monsieur Gérard Duquesnoy, le 18 janvier à l'âge de 65 ans.

Monsieur Duquesnoy avait pris sa retraite en juin 2012 après 41 ans dans l'enseignement. Sa carrière avait commencé en 1971 comme remplaçant à l'école Sainte-Marie à Roubaix puis avait été suivie d'une série d'affectations successives à Saint-Louis à Wattrelos, à l'Enfant-Jésus et à Saint-Vincent à Tourcoing. Nommé directeur de l'école Sainte-Lucie dans le quartier de l'Épidème toujours à Tourcoing en 1986, il avait - selon ses dires - passé « dix années très formatrices dans un quartier particulièrement sensible ».

C'est en 1996, qu'il avait pris la succession de Nicole Franchomme, à la direction de l'école Jeanne d'Arc.



Gérard Duquesnoy lors de la réception des enseignants en 2012, année de son départ en retraite.

En venant à Leers, Gérard Duquesnoy nous avait confié, qu'il réalisait son rêve de diriger une école à la campagne. D'abord enseignant à mi-temps, puis totalement déchargé en 1999, il avait beaucoup donné de lui-même et n'avait jamais compté son temps pour développer l'école Jeanne d'Arc. Pédagogie, locaux, travaux, relations extérieures... en 16 ans, l'établissement a connu de profonds changements. Pour son action et son implication auprès des enfants Leersois, Jean-Claude Vanbelle lui avait remis la médaille d'honneur de la Ville lors de son départ en retraite.

À toute sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Junicode et prévention

Le Junicode a profité cette année à 269 élèves leersois. 131 élèves de CM1 ont suivi un apprentissage sur le code de la route et appris le maniement de la bicyclette. Quant aux 138 élèves de CM2, ils ont mis en pratique leurs connaissances sur le circuit installé à la salle du centre. Le questionnaire valait 12 points et la pratique 60 points. Tous les élèves ont reçu une lampe de vélo à leds. La formation était assurée par Sébastien Pressoir, CRS de Lambersart.

Les meilleurs résultats

72 points :

- Cylien Vancauwenberghe
- Yoni Zeller

71 points :

- Anaïs Fernandes-Lobo
- Noé Recham
- Rachel D'Ath Meyer
- Swann Mielcarek
- Sacha Tahon
- Shanon Gauthier-Delgrange
- Thomas Maesen
- Gauthier Duquesne



2 élèves, Yoni Zeller (en photo) et Cylien Vancauwenberghe (absent ce jour), ont obtenu la note maximale aux épreuves du Junicode.



Les CM1 passent aussi l'épreuve pratique mais ils ne seront notés que l'année suivante lors du test final en CM2.

Bou' d' Brousse au sommet

Plusieurs membres du club d'escalade ont participé aux championnats régionaux *Bloc* le 27 janvier à Villeneuve d'Ascq et le 3 février à St-Pol-sur-Ternoise, et *Vitesse* le 10 février à Beauvais.

En bloc, **Hippolyte Larzul** et **Manon Lestienne** se hissent à la seconde place en *Juniors*. Chez les seniors, **Mallaury Canu** termine sur la plus haute marche du podium, catégorie *Dames* et **Léo-Paul Larzul** et **Benjamin Maréchal** finissent respectivement à la première et seconde place, catégorie *Hommes*. En vitesse, **Hippolyte Larzul** remporte la 1^{ère} place chez les juniors.

Quatre d'entre eux se sont donc qualifiés pour les championnats de France. Ils se déplaceront à Charnay-les-Mâcon, les 23 et 24 février (jeunes) et à La Baconnière (seniors).

L'association roubaisienne Bou' d' Brousse assure des cours d'escalade à Leers depuis 2009

C'est l'année de mise en service du mur à la salle Alphonse Daudet qui est homologué pour les compétitions départementales.



Hippolyte Larzul, 1^{er} en Vitesse et 2^e en Bloc (catégorie Junior) aux championnats régionaux.

Elle propose des activités à partir de 5 ans et s'adresse à tous, sans limite d'âge. La pratique peut se faire en loisir ou en compétition. Son école d'escalade est labellisée par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et coordonnée par des diplômés d'État.

L'association propose également des cycles d'initiation et d'apprentissage de l'escalade pour les établissements scolaires, les associations et toute autre structure éducative ou associative.

Présidé par Vincent Masschelein, le club a démarré avec dix personnes, ils sont aujourd'hui 130 licenciés. À Leers, les grimpeurs se partagent le mur les lundi, mardi et jeudi soir et le samedi après-midi. Les inscriptions annuelles ont lieu début septembre mais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, en venant à l'un des cours.

Contact : Vincent Masschelein, président
Tél. : 06 15 27 82 17
club.boudbrousse@gmail.com

1 sport pour 3 disciplines !

La difficulté ou la voie

Objectif : grimper en tête le plus haut possible dans une voie imposée, avec un seul essai. Celui qui sera allé le plus haut sera vainqueur (si égalité, départage au chronomètre possible).

Le grimpeur est assuré avec une corde.
Hauteur du mur : entre 8 et 18 m.

Le bloc

Objectif : atteindre la prise finale, au plus haut du mur (le plus souvent). Technicité et réflexion des prises. À exécuter en 4 minutes maximum ou 5 essais.

Le grimpeur n'est pas encordé.
Hauteur du bloc : 4,50 m maximum (réception sur gros tapis).

La vitesse

Objectif : atteindre le buzzer final le plus vite possible, sur une voie connue à l'avance (mêmes prises aux mêmes endroits, sur un mur d'inclinaison identique) ou sur une voie non connue à l'avance.

Le grimpeur est encordé.
Hauteur du mur : entre 10 et 16 m.



Vous avez entre 11 et 17 ans , le stage de voile à Cassis est pour vous !

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif
Complexe sportif Alphonse Daudet, rue Roger Salengro à Leers. Tél. : 03 20 75 62 59.
Pré-inscription : du mardi 26 février au samedi 9 mars. Tarif selon le quotient familial.

du 14
au 20
AVRIL



Depuis le 28 janvier, Transpole est devenu Ilévia et le réseau s'est transformé : nouveaux services, nouveaux parcours...

Ilévia a modifié les tracés et arrêts de certaines lignes de bus afin d'optimiser la desserte pour tous les métropolitains. Leers est maintenant desservie par quatre lignes de bus :

La ligne 33 : Horaires : du lundi au samedi de 5 h 30 à 21 h 30 (toutes les 15 à 20 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 20 h 30 (toutes les 60 minutes).



La ligne 35 : Horaires : du lundi au samedi de 6 h à 21 h 30 (toutes les 15 à 30 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 20 h (toutes les 60 minutes).



La ligne 66 : Horaires : du lundi au samedi de 6 h à 20 h 30 et le dimanche de 10 h 30 à 19 h (toutes les 30 à 60 minutes en journée).



La ligne CIT5 : Horaires : du lundi au samedi de 5 h 30 à 21 h 30 (toutes les 10 à 15 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 21 h 30 (toutes les 30 minutes).



Desserte des établissements scolaires

Le collège Alphonse Daudet est desservi par la ligne 967.

Le collège Saint-Joseph de Watrelos est desservi par la ligne 945.

Transport sur réservation

Pour compléter l'offre des lignes de transports régulières, Ilévia propose un tout nouveau service de transport sur réservation. Le trajet est à réserver jusqu'à 1 h à l'avance au 03 20 40 40 40 ou par internet sur ilevia.fr, ou via la toute nouvelle appli mobile « Ilévia réservation ». Ce service est accessible avec tous les titres de la

gamme Ilévia (hormis tarifs groupe).

Covoiturage 100 % gratuit

Grâce à une application dédiée, ilévia innove avec son service de covoiturage dynamique au sein de la MEL, en permettant à chacun de partager sa voiture. Un service totalement gratuit et qui rapporte, pour les passagers comme pour les conducteurs qui se verront récompensés grâce à un programme de fidélité. Plus d'informations sur le site www.ilevia.fr

Retrouvez le plan du réseau et les horaires complets de ces lignes en mairie.

NOUVEAU !

Un point relais au « Panier garni »

L'épicerie qui est ouverte 7 jours sur 7, rue des Patriotes, vous propose un nouveau service de retrait de colis, celui du réseau *Pickup* qui concerne les livraisons de Colissimo, Chronopost et DPD.

« Au Panier Garni »

73, rue Joseph Leroy

Tél. : 03 20 02 66 73

Ouvert tous les jours de 10h à 14h et de 16h à 23h (le mercredi de 16h à 23h)

Une ergothérapeute à Leers

Stéphanie Cappelaere, ergothérapeute, vous informe de son installation à la Clinique de l'écolier.

12, rue Joseph Leroy

Tél. : 06 73 48 49 64

stephanie.cappelaere@outlook.fr

Portail Petite enfance

Le Centre Petite Enfance (CPE) dispose désormais de sa propre interface pour le paiement des factures du multi-accueil et de la crèche familiale : le **Portail Petite Enfance**. Le Portail Famille, quant à lui, concerne désormais uniquement les prestations des écoles et des accueils de loisirs.

Pour accéder au Portail Petite Enfance, rendez-vous sur le site Internet de la Ville (www.ville-leers.fr) et cliquez sur l'onglet ci-dessous.



Si vous avez le moindre souci pour vous y connecter ou pour y payer vos factures, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil du CPE. Il vous sera toujours possible de payer directement sur place par chèque, espèce ou CESU.

DERNIÈRE MINUTE ! Une ligne de bus « Liaison Express » reliera, dès le mois de mai, notre commune à la station de métro Les Près en passant par Toufflers, Lys-lez-Lannoy, Lannoy et Hem (tracé et horaires en cours d'élaboration).

Calendrier des inscriptions 2019

Braderies, voyage des aînés, cinéma pendant la semaine bleue, colis ou banquet de Noël... Chaque année, pour participer à ces événements, **il est absolument nécessaire de s'inscrire** auprès du service Animation, aux dates prévues.

Les jours et heures d'inscriptions sont relayés sur le site de la Ville, sur le panneau électronique, dans le Leers infos et parfois dans la presse. **Pensez à les consulter et à les noter afin de les respecter**, car il ne sera plus possible de s'inscrire en dehors des créneaux prévus.

Voyage des aînés » Jeudi 13 juin Inscriptions

Jeudi 16 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
Vendredi 17 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Fonds de grenier leersoises Fêtes du Moulin » Samedi 22 juin Inscriptions

Jeudi 23 mai (pour les riverains) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
Vendredi 24 et mercredi 29 mai (pour le public) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Puces du jumelage » Samedi 14 septembre Fêtes de l'amitié franco-belge Inscriptions

Mercredi 28 (pour les riverains) et **jeudi 29 août** (pour le public) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
Samedi 31 août (pour le public) de 8 h à 12 h.

Cinéma des Aînés

» Du mercredi 9 au mercredi 31 octobre
Inscriptions

Jeudi 19 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
Vendredi 20 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Colis et le Banquet de Noël » Samedi 14 décembre Inscriptions

Jeudi 10, vendredi 11, jeudi 24 et vendredi 25 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Élections européennes du 26 mai 2019

N'oubliez pas de voter !

Le 26 mai, la France doit élire 79 **eurodéputés**, sur les 705 sièges à pouvoir au sein du Parlement européen qui regroupe les 27 États membres de l'Union Européenne.

Ces élections ont lieu au suffrage universel direct à un tour et la France constitue une seule circonscription depuis la loi du 25 juin 2018. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.

Faites partie d'un bureau de vote !

Ces élections nécessiteront la présence d'**assesseurs bénévoles** qui assisteront les présidents des bureaux de vote, participeront à leur bon fonctionnement et vérifieront la régularité des opérations de vote. Pour assurer cette mission citoyenne, il suffit juste d'être inscrit sur les listes électorales de la commune (pas nécessaire d'appartenir à une formation politique).

Vous pouvez également être **scrutateur** en charge du dépouillement après la clôture du scrutin.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le service Élections de la mairie au 03 20 200 600.

Pour en savoir plus sur le Parlement européen, rendez-vous sur : vie-publique.fr et europarl.europa.eu

Victimes leersoises militaires et civiles de la 1^{ère} guerre mondiale

L'association *Leers historique* recherche actuellement des informations (date et lieu de naissance, date et lieu de décès, etc.) au sujet de plusieurs noms inscrits sur le monument aux morts du cimetière *Le Village* et sur le mémorial dans le narthex (entrée) de l'église :

Victimes civiles

HONORÉ Albert
LEBLANC Noël
PLUQUET Arthur
VERCOMST Henri

Victimes militaires

PLATIAU Henri
RAPAILLE Henri

Si vous, ou quelqu'un de votre entourage, disposez d'informations ou de documents susceptibles de les aider dans leurs recherches, n'hésitez pas à les contacter.

Leers Historique - Musée d'histoire locale Guy Haquette
49, rue du Maréchal Leclerc
Permanence le vendredi de 14 h 30 à 17 h
Tél. : 03 20 83 88 26

Judi 7 mars ▶ 19 h 30
Conférence audiovisuelle
Et si Gand se racontait



Déambulez dans le centre historique de Gand et découvrez ses nombreux édifices et monuments préservés. Cette cité majeure du comté de Flandre et du royaume de France durant la période médiévale est aujourd'hui une très belle ville touristique riche de son histoire et de son patrimoine architectural.
Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Entrée et participation libre

Samedi 9 mars ▶ De 10 h à 19 h
Dimanche 10 mars ▶ De 10 h à 18 h
20^{es} Artisanales



Près de 100 exposants : immobilier, rénovation et aménagement, ameublement, électroménager, décoration, mode et accessoires, beauté et bien-être, gastronomie et vins, loisirs, communication, automobile, pompes funèbres...

Mais aussi des métiers uniques : ébéniste, joaillier, vannier... avec des démonstrations : gravure sur verre, création de bijoux, confection de chapeaux... et de nombreuses dégustations : charcuterie, fromages, bières, vins, foie gras, huîtres, miels et pâtisseries...

Salle Alphonse Daudet
Entrée et tombola gratuites

Mardi 12 mars ▶ 19 h
Réunion publique
Cœur de Ville
Hôtel de Ville

Dimanche 17 mars ▶ 16 h
Comédie *Inspecteur Toutou*



Dans son bureau, l'inspecteur Toutou reçoit tour à tour plusieurs personnages de contes venus lui demander de l'aide. Mais Toutou se laisse naïvement manipuler par tous ces héros, à tel point que leurs histoires s'en retrouvent complètement chamboulées! La Pirouette Théâtre présente une nouvelle adaptation du célèbre conte de Pierre Gripari mélangeant musique, théâtre, chant et danse.

Salle André Kerkhove
Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

Judi 21 mars ▶ 19 h 30
Conférence audiovisuelle
Les Philippines



L'archipel des Philippines possède tous les composants d'un cocktail exotique parfait : plages idylliques, eaux claires de l'océan, végétation luxuriante... mais également plus de vingt volcans actifs. Plusieurs Philippines vont nous raconter l'histoire et les influences du pays. Ils vont aborder les paramètres de l'écologie locale, de la pauvreté mais aussi délivrer de formidables messages d'espoir.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Dimanche 24 mars ▶ 9h-17h
4^e foire aux disques



Organisée par la Ville de Leers et le Comité d'entraide leersois.

Une vingtaine d'exposants de la région et de Belgique vous propose CD, vinyls, DVD, cassettes... en coffrets, éditions limitées, collectors, neufs ou d'occasion.

Salle André Kerkhove
Entrée : 1 €

Mercredi 27 mars ▶ 18 h 30
Audition de l'École municipale de musique

Thème : Jazz / Cabaret.

Salle municipale du centre

Samedi 30 mars ▶ De 8 h à 12 h
Collecte du sang

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.

Salle Pasteur

Samedi 30 mars ▶ 15 h (départ du cortège)
Carnavales



Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus! Depuis l'Hôtel de Ville, le cortège empruntera les rues de Leers jusqu'à la salle municipale du centre où chaque enfant costumé se verra offrir un ticket pour la ducasse de printemps et des bonbons.

Hôtel de Ville, rue de Lys

Samedi 6 et Dimanche 7 avril ▶ De 10h à 18h

Salon Nature & Environnement

Comment agir en faveur de notre planète ? Comment protéger la biodiversité animale et végétale ? Découvrez quelques éléments de réponses à travers les démonstrations et ateliers du salon *Nature et Environnement*.

De nombreux stands vous y attendent* : produits naturels, produits du terroir, compositions florales, conseils en jardinage avec les Amis du jardin... Retrouvez aussi les poules, lapins et oiseaux de l'association Azo, la grande exposition sur la biodiversité leersoise organisée par la Maison de l'eau et de la pêche et de jeunes Leersois. Prenez le départ des balades « Nature » à la salle Kerkhove le samedi à 15h et le dimanche à 10h30 et 15h. Celles-ci seront encadrées par des passionnés, naturalistes et ornithologues qui vous feront découvrir les différentes espèces et leur milieu de vie.

Participez aux ateliers gratuits et démonstrations qui se tiendront durant les 2 jours autour des cosmétiques, de la biodiversité, du « fait maison », de la sensibilisation aux produits bio... et bien d'autres encore !

Venez avec vos enfants! Des animations ludiques sur différents stands, un concours de dessins sur le thème *Un jardin extraordinaire*, des jeux anciens et des châteaux gonflables seront au rendez-vous.



Apprenez, fabriquez et repartez avec votre produit naturel « fait maison ».

Et sur le parking de la salle Michel Lefebvre, **retrouvez le Bus info tri** pour apprendre à recycler et trier les déchets, ainsi que la **Baraque à tri** pour collecter vos petits encombrants et objets pouvant avoir une seconde vie.

Salles André Kerkhove et Michel Lefebvre

**Entrée et tombola gratuites
Buvette et petite restauration**

** Le programme détaillé sera disponible en mairie fin mars.*

Jeudi 25 avril ▶ 19h30

Conférence audiovisuelle

Le Pays Basque



© Images du monde.

Qu'ils soient côtiers ou blottis dans l'intérieur des terres, les villages basques font partie des plus beaux de France avec leurs maisons aux façades blanches rayées de rouge ou de vert. Le Pays basque, c'est aussi la fête comme à Bayonne où tout est prétexte à partager des moments de plaisirs simples ou d'émotions intenses et à vivre de nouvelles rencontres, tout naturellement.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

27 avril ▶ 15h - 22h

28 avril et 1^{er} mai ▶ 15h - 20h30

29 et 30 avril ▶ 16h30 - 20h30

Ducasse de printemps

Des manèges pour les tout-petits et pour les plus grands et aussi des stands de friandises pour tous !

Place Lucien Demonchaux

Dimanche 28 avril ▶ 8h45

Parcours du cœur



Organisé à Leers par l'association CAPA. À l'aide d'un plan et d'indications au sol, vous pourrez marcher, courir ou encore faire du vélo en suivant l'un des deux parcours de 7 ou 10 km.

N'hésitez pas à venir partager cette matinée sportive et conviviale!

Départ : salle Pasteur

Dimanche 28 avril ▶ 16h

Spectacle

Hypnose et mentalisme



© Alex hypnoiseur.

Qui n'a jamais eu l'intuition de lire dans les pensées des autres ? Depuis quelques années, Val a su développer ces facultés bien mystérieuses... Avec Alex, c'est une expérience d'hypnose, à la fois drôle et intrigante, qu'ils vous feront vivre. Original et étrange, ce spectacle marquera les esprits, des plus crédules aux plus sceptiques. Avec votre participation !

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

GLAM

L'hiver s'étire, le printemps arrive...

Nous avons connu un épisode neigeux que nous n'avions plus rencontré depuis longtemps.

À la différence des prévisions météo, souvent imprécises et à court terme, le mois de février voit sortir le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) qui sera présenté au Conseil municipal du 28 février et qui préfigure le budget communal, qui lui sortira en mars.

Que nous apprend-il ?

- Que les dépenses de fonctionnement resteront quasi égales à celles de l'an passé (- 0,12 %) alors que l'objectif souhaité (et imposé pour certains) par l'État était d'être inférieur ou égal à + 1,2 %, tout en maintenant la qualité de l'ensemble des services.

- Que la dette actuelle, faible, s'éteindra en 2022.

- Que la situation financière de la Ville est saine, en incluant l'achat du bâtiment pour relocaliser notre Centre technique municipal.

- Que, compte-tenu de ces points, nous avons décidé de ne pas augmenter les tarifs municipaux, **inchangés depuis 2015**.

Voilà un rapide résumé de notre politique déjà illustrée dans la conclusion de la précédente tribune : Agissons, travaillons et construisons en fonction de nos moyens mais avec des ambitions au-dessus de nos moyens !

Jean-Philippe ANDRIÈS
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

L'Avenir de Leers

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

En avant Leers

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Johan TCHALABI - Dominique
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX
Tél. : 07 78 24 40 87
johan.tchalabi@orange.fr

André NOWAK
Conseiller municipal démocrate bénévole
Tél. : 06 11 18 14 42
 en avant leers
envantleers@free.fr

CAPLEERS

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Unis pour Leers

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Naissances, mariages et décès

Novembre 2018

Ils ont souri à la vie

Valentina Lo Potro, le dimanche 25

Décembre 2018

Ils ont souri à la vie

Isma Ayad, le samedi 1^{er}

Paul Calmel, le dimanche 2

Arthur Degelcke, le samedi 8

Elsa Potier, le lundi 10

Théa Delecluse Prevost, le vendredi 21

Gabrielle Prum, le mercredi 26

Manon Machu, le jeudi 27

Léonie Quiévreux, le dimanche 30

Ils nous ont quittés

Éliane Bossuyt veuve Carrain,
le mardi 4

René Grouillon, le mercredi 5

Malika Gueroui, le dimanche 9

Marcelle Poupaert épouse Gevaert,
le lundi 10

Hania Lagmi veuve Bennadji, le jeudi 13

Roland Verbekel, le samedi 15

Gabrielle Monoyez veuve Cossement,
le mardi 25

Jeanne Toulotte épouse Saint-Oyant,
le mercredi 26

Janvier 2019

Ils ont souri à la vie

Nina Ducoulombier, le mercredi 2

Ivana Masson, le mercredi 9

Elias Bizouard, le mercredi 16

Adriano Calegari, le mercredi 23

Maëlya Bral Cuenca-Diaz,
le dimanche 27

Ils nous ont quittés

Daniel Agache, le samedi 5

René Mas, le dimanche 6

Monique Decoopman épouse Bouten,
le vendredi 11

André Craynest, le mardi 15

Paule Penniquin veuve Alavoine,
le mercredi 16

Georges Vanderplaetsen, le mercredi 16

Josiane Schietaert, le samedi 19

Irène Delemasure veuve Huvelle,
le jeudi 24

Louis Vandelannoitte, le vendredi 25

Serge Desmarchelier, le mercredi 30

Catherine BOONE
Écologiste et démocrate
Tél. : 06 43 21 98 75
cathyboone1@wanadoo.fr

Mathieu JOHNSTON
unispourleers@gmail.com
Tél. : 06 15 41 04 94
www.unispourleers.blogspot.com

Les déclarations de naissances et de décès
se font au service Affaires Générales, aux
horaires d'ouverture de la mairie.

20^e Salon des ARTISANALES



Près de **100**
EXPOSANTS
Animations, ventes
et démonstrations



Samedi
9 Mars
10 h - 19 h



Dimanche
10 Mars
10 h - 18 h



Ville de Leers

TOMBOLA

1^{er} prix : 1 Téléviseur LED 99 cm



Salle Alphonse Daudet Rue Roger Salengro Entrée libre